

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 1^{er} JUIN 2020 - 50^e ANNÉE - N° 1191 - 3,50 €

Consommer ?

Ministre du Travail, Muriel Pénicaud demande aux Français de « consommer » les 60 milliards d'euros qu'ils ont « mis en épargne » pendant le confinement « parce que c'est ce qui va faire repartir le commerce, l'industrie... ».

L'injonction est classique : en période de crise, les milieux dirigeants voudraient passer tout d'un coup d'une politique de l'offre à une politique de la demande. À chaque fois, les injonctions sont simplistes : ayez confiance ! Dépensez votre argent ! Aujourd'hui, les appels se multiplient en ce sens, et tous reposent sur des généralisations abusives.

Les Français ne sont pas tous des épargnants. Il y a dans la population une forte proportion de citoyens endettés. En augmentation constante depuis vingt ans, le taux d'endettement des ménages représentait 61 % du PIB à la fin de l'année dernière, soit 1 400 milliards d'euros dont une partie sert à financer des dépenses de consommation, à cause de la faiblesse des salaires. Au lieu de consommer plus, de nombreux Français endettés vont rembourser une partie de leurs dettes.

Les Français qui ont pu mettre de l'argent de côté pendant la pandémie devraient, quant à eux, rester prudents dans leurs dépenses de consommation en raison de l'extrême gravité de la situation économique.

C'est au gouvernement d'agir, en injectant le maximum de monnaie dans l'économie, en présentant au Parlement une législation contre la précarité et en lançant des programmes de grands travaux dans le cadre d'un plan de protection de l'économie nationale. ■



UE : le choc des intérêts nationaux

Alors que la crise économique arrive à la vitesse d'un cheval au galop, les organes de la dés-Union européenne manœuvrent à pas de tortue.

Il pleut des centaines de milliards sur l'Europe, pour irriguer l'économie et éviter le désastre social. Il pleut... ou, plutôt, il devrait pleuvoir. Car il ne faut pas confondre les annonces tonitruantes qui font suite à des réunions « historiques » et les négociations tortueuses qui se

déroulent dans les coulisses : l'Union s'y dissout dans l'affrontement des intérêts nationaux. Depuis mars, le jeu ne cesse de se compliquer entre Bruxelles, Francfort et Berlin. La Banque centrale européenne a lancé un « plan d'urgence » de 750 milliards mais il risque

d'être bloqué, suite à une décision du Tribunal constitutionnel allemand. Quant au plan de soutien lancé par la Commission européenne, il se heurte à l'opposition des pays du Nord, qui ne veulent pas payer pour ceux du Sud. Rien n'est joué à Bruxelles.

Pages 2 et 3.

Impasse Rosanvallon

Historien incontournable, Pierre Rosanvallon est aussi un militant confronté à l'échec de son projet.

Les ouvrages que l'historien a consacrés à la démocratie française et au libéralisme politique feront longtemps référence. Mais, le chercheur est aussi un homme engagé : théoricien de l'autogestion, il fut l'un des principaux inspirateurs de la Deuxième gauche et il participa, au sein de la Fondation Saint-Simon, à la conversion d'une partie de la

gauche au libéralisme économique. Depuis quelques années, Pierre Rosanvallon est dans une impasse théorique et pratique : la gauche a sacrifié ses principes et s'est effondrée. Le livre qu'il consacre au populisme souligne les faiblesses d'une pensée qui n'est pas encore libérée de ces aveuglements. La chronique de Gérard Leclerc en page 11.

Dans ce numéro :

Page 4 : Les maires, de l'urgence à la révolte.

Page 7 : Covid 19 : le drame de l'Amérique latine.

Page 12 : 2022, une candidature de rassemblement ?

Page 14 : Résistance : les fusillés de la place Balard.

Page 16 : Éditorial
Le poids du passif.

Trop lourde, trop lente, cette « Union »

Journée historique pour « l'Europe » ! Refondation de l'Union ! Résurrection du couple franco-allemand ! Pluie de milliards sur les pays éprouvés ! Les articles enthousiastes que publient les thuriféraires accrédités laissent résolument de côté une foultitude de problèmes qu'il faut examiner de près.

Il est vrai que les chiffres annoncés depuis mars font une très grosse impression. Le 18 mars, la Banque centrale européenne a lancé un « plan d'urgence » de 750 milliards de dollars destiné à lutter contre les effets de la crise sanitaire. Le 9 avril, l'Eurogroupe a adopté un plan de relance de 540 milliards. Le 18 mai, un accord a été conclu entre la France et l'Allemagne pour la création d'un Fonds de relance économique d'un montant de 500 milliards. Le 27 mai, la Commission européenne a proposé un plan de relance de 750 milliards d'€ qui intègre bien entendu le projet franco-allemand.

Aurions-nous tous trouvé notre planche – à billets – de salut ? La réponse à cette question simple est tout sauf évidente. Il faut en effet vérifier qu'il y a une réponse à la question et que cette réponse n'est pas de celles qui paraissent répondre à la question ou qui pourraient répondre à d'autres questions. Bienvenue dans l'usine à gaz !

Il faut d'abord noter que la BCE ne va pas injecter directement 750 milliards dans « l'économie européenne » car l'Union est une association d'États nationaux qui ont des économies distinctes. Comme l'a expliqué Frédéric Farah sur le blog de Bertrand Renouvin, la BCE procède à des achats de titres publics et privés afin d'alléger la dette des États et pour inciter les banques à prêter aux entreprises touchées par la crise. Nous sommes dans une action indirecte, qui repose pour partie sur la bonne volonté des banques, et qui ne produira pas ses effets avant l'année prochaine.

De surcroît, l'action de la BCE est devenue problématique depuis la décision du Tribunal constitutionnel fédéral d'Allemagne, le 5 mai. Comme nous l'expliquions dans l'éditorial de notre précédent numéro, les juges de Karlsruhe affirment que la Bundesbank ne peut plus participer au programme de rachat de titres publics 2015 parce que la BCE a outrepassé sa compé-



tence en assurant indirectement le financement des États. Ce qui fait peser une menace sur le programme de rachat de titres de cette année – au cas où la Bundesbank ne parviendrait pas à démontrer que ces programmes sont conformes à l'orthodoxie monétaire allemande. Tout à coup, on se souvient que la BCE n'est pas un institut fédéral, mais un organe qui exécute les décisions du Système européen de banques centrales (SEBC) composé par les banques centrales des États membres de l'Union ! Le « plan d'urgence » de 750 milliards est fragile et les États ne sauront pas avant deux mois si ce système brinquebalant peut

encore tenir le coup.

Quant au plan présenté par la Commission, le 27 mai, il est nettement placé sous le signe de l'aléatoire. On sait que, depuis le début de la crise sanitaire, ce n'est pas l'union sacrée qui prévaut. Incapable de faire face à la pandémie, l'UE s'est mise en échec, le 7 avril, sur la question de la mutualisation des dettes : l'Italie et l'Espagne demandaient la création d'eurobonds face au groupe des États farouchement opposés à un tel dispositif – les Pays-Bas agissant pour le compte de l'Allemagne et leurs alliés. Tout à coup, on s'est souvenu que l'Union est fracturée entre le Nord et le

Sud et que la fracture s'aggrave entre les profiteurs et leurs victimes grecques, espagnoles et italiennes !

De fait, l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark et la Suède ont présenté, le 23 mai, leur propre plan de relance, en réponse au plan franco-allemand. En substance, il s'agirait de prêts ponctuels et ciblés – sur la recherche, la santé, la transition écologique – accordés aux pays qui accepteraient de mettre en œuvre les fameuses « réformes structurelles » qui martyrisent les peuples. Bien entendu, ce club de pays réputés orthodoxes reste farouchement opposé à toute mutualisation des dettes.

Les mains dans le cambouis

La mise au point du plan de relance de la Commission européenne fait l'objet de commentaires et de rumeurs alimentées par les « technos » qui ont les mains dans le cambouis, dans les salles de machines situées dans les sous-sols de l'usine à gaz présumées « européenne ». Il y a donc à prendre et à laisser dans ce qui va être rapporté car tout évolue à Bruxelles – le système des mensonges comme les vérités de l'instant.

Par exemple, d'aucuns affirment que les 750 milliards annoncés par la Commission se réduiraient en fait à 560 milliards décomposés en 310 milliards de dons et 250 milliards de prêts.

Les dons, cela ne fait pas grand-chose : 12 milliards par pays si cette somme était répartie. Mais la répartition devrait se faire selon le ni-

veau de richesse et non pas en fonction des dégâts provoqués par la pandémie. Selon un document de travail publié par la Commission, l'allocation maximale serait de 11,7% pour la Bulgarie, de 7,4% pour la Slovaquie, de 5,8% pour la Pologne mais seulement de 5,9% pour l'Espagne et de 4,2% pour l'Italie – alors que ces deux derniers pays ont été durement touchés par la pandémie.

Et la France dans tout ça ? Elle recevrait 1,5% ce qui signifie qu'elle va devoir affronter la crise économique par ses propres moyens. Mais Emmanuel Macron va continuer à s'appuyer sur l'Allemagne et s'expose à être floué : la chancelière agira en fonction de la politique intérieure de l'Allemagne et des équilibres à l'intérieur de son parti. ■

D'où le principal problème posé par le plan de la Commission, qui propose d'emprunter sur les marchés financiers, 750 milliards, reversés aux États sous forme 500 milliards de subventions et de 250 milliards de prêts. Cela signifie que la dette serait commune, modalité acceptée courant mai par l'Allemagne, jusqu'alors opposée à toute mutualisation des dettes. D'où la divine surprise des européistes, clamée à tous vents médiatiques. Mais les États réputés « frugaux » campent sur leurs positions et l'adoption du plan de la Commission, implique un accord à l'unanimité des chefs d'État et de gouvernement.

En prévision de la réunion du Conseil européen, le 19 juin, des négociations obscures se sont engagées. Elles portent sur le montant effectif des aides, sur le mode de répartition entre les pays et sur les « réformes structurelles » qui pourraient être exigées. En attendant d'en savoir plus sur ces tractations, trois certitudes émergent du brouillard :

- La France recevra peu de Bruxelles.

- La mise en œuvre du plan, si elle a lieu, demandera plusieurs mois alors que la crise économique s'aggrave. L'Union est trop lourde pour être réactive.

- Le compromis, s'il est trouvé, se fera entre des intérêts nationaux âprement défendus. Tout le reste est chimère. ■

SYLVIE FERNOY.

Loi Avia : l'enfer pavé de bonnes intentions

La loi contre les contenus haineux sur Internet a été adoptée le 13 mai 2020. Le sort du texte est néanmoins suspendu à la décision du Conseil constitutionnel, saisi par l'opposition.

Tandis que la France entrait en déconfinement, le Parlement adoptait, le 13 mai dernier, la loi dite Avia, destinée à lutter contre les messages de « haine » publiés sur Internet. Anecdote mais pas anodin : le gouvernement avait décidé de recourir à la procédure législative accélérée (une seule lecture par chambre) et choisi de maintenir l'examen du texte malgré l'échec d'un compromis en commission mixte paritaire. Preuve, s'il en est, que la loi représentait à ses yeux un intérêt majeur et un enjeu urgent...

Si ses dispositions principales sont validées par le Conseil constitutionnel (1), la loi Avia permettra de retirer très rapidement un contenu signalé comme haineux. Puisque la notion de « haine » n'est pas définie en droit français, le législateur se contente de renvoyer à des infractions classiques : incitation à la haine raciale, incitation au terrorisme, pédopornographie, contestation de crimes contre l'humanité, harcèlement sexuel... Les contenus à caractère pédophile ou terroriste devront être reti-



rés ans un délai d'une heure, et sous 24 heures pour les propos litigieux d'une autre nature.

Les bonnes intentions sont affichées : combattre le harcèlement, les menaces et humiliations en ligne et pallier les lenteurs du droit commun, notamment le recours à la loi de 1881 précitée. La loi Avia, soutenue par certaines associations de lutte contre les discriminations (la Licra et SOS Racisme notamment), soulève néanmoins de sérieuses questions philosophiques et juridiques. Le premier problème posé est d'imposer aux hébergeurs concernés ainsi qu'aux moteurs de recherche de réagir immédiatement après le signalement d'une publication, sous peine d'une amende de 250 000 euros. Le deuxième problème,

non le moindre, est d'inclure dans le champ du dispositif l'apologie d'actes terroristes, dont la définition pourrait faire l'objet d'une interprétation extensive. Pourraient ainsi être ciblés les appels à des actions symboliques ou des manifestations perçues comme des menaces terroristes contre l'État, les institutions ou des personnages publics. Le troisième problème est d'ordre procédural. Les décisions de retrait, qui se heurtent potentiellement à l'exercice de la liberté d'expression, émaneront d'opérateurs privés après signalement par la police, sans aucune intervention du juge judiciaire, gardien des libertés individuelles. Pour ces raisons, la nouvelle loi suscite de fortes réserves, jusqu'à celles de la Commission européenne. Mais le plus grand des dangers provient peut-être de l'excès de censure dans lequel risquent de sombrer les hébergeurs par crainte de la sanction financière.

Un an et demi après l'adoption de la controversée loi contre la manipulation de l'information, la liberté d'expression sur Internet subit donc une nouvelle attaque venue d'une majorité prétendument libérale. ■

CASIMIR MAZET.

(1). Les sages de la rue de Montpensier ont été saisis le 18 mai 2020 par 60 sénateurs du groupe LR.

L'Écho du net

■ **Haine de la nation et haine de soi.** - Benjamin Morel est Maître de conférences en droit public à l'Université de Panthéon-Assas et Docteur de l'Ecole normale supérieure de Paris-Saclay. Dans une tribune parue sur le site Figarovox⁽¹⁾, il dresse le constat, à l'occasion la crise du Coronavirus, de ce que celle-ci a révélé de nos pulsions autodestructrices et décadentes et nous montre que ces dernières trouvent leur origine dans « la haine de la nation et le peu de considération pour le bien commun qui ont fait surface chez grand nombre de nos élites ». A ses yeux « cette crise a montré combien nous sommes devenus décadents, au sens que donne Nietzsche à la décadence. Nous faisons, depuis 40 ans, le choix de ce qui nous détruit en croyant

choisir ce qui devrait nous faire perdurer. Cela se caractérise particulièrement par la haine exprimée contre l'État, dans un pays où il a construit la Nation. Pas de l'État providence, qui nous a toujours divisés, mais la haine de l'État régalière, hobbsien, celui dont les commentateurs exigent qu'il nous sauve, sans erreurs, de la pire crise économique et sanitaire depuis la guerre, puis le rouent parce qu'il ferme les plages deux semaines supplémentaires. État dont on nie la souveraineté, pourtant constitutive de sa définition en droit international, au nom d'une ambiguë souveraineté européenne. Étymologiquement, il se rattache au verbe perdurer et renvoie, comme le notait Arendt, à ce par quoi nous agissons sur notre destin et demeurons libres. La première pulsion décadente est celle qui nous pousse à organiser l'ineffi-

cacité de la puissance publique. Ceux qui s'en plaignent sont les mêmes qui l'ont consciemment organisée et prétendent en vendre aujourd'hui le remède. Là où les libéraux du XIX^e voulaient l'État limité, mais fort et émancipateur, eux l'ont rêvé impotent ». Il poursuit en évoquant « la seconde pulsion qui est celle qui nous conduit à dissoudre l'unité de la Nation. La régionalisation est devenue une antienne, souvent vendue par les pseudo-gaullistes n'ayant jamais lu le texte constitutionnel de 69. Qu'importe que la régionalisation ait été, en Belgique, en Espagne ou en Italie, un vrai handicap dans la crise. Là encore, il faut copier l'Allemagne, selon le réflexe de mimétisme institutionnel traditionnel d'un État vassal et subjugué ». Après avoir dressé ce réquisitoire justifié car s'adressant essentiellement à la classe dirigeante

et dominante, Benjamin Morel peut affirmer, en s'appuyant sur des enquêtes sans ambiguïté, que les Français « s'ils constatent l'impuissance, ils ne la désirent pas. Ce dont ont encore soit les Français, c'est d'une capacité collective à agir en tant que peuple sur leur destin. Celle-ci passe par un redressement de l'État qui n'est qu'un instrument de cette souveraineté, et non dans sa dissolution kafkaïenne dans le néo-management bureaucratique ou les néo-féodalités. Une nation impotente dissout et divisée n'est jamais souveraine ». Nous ne pouvons que verser une telle contribution au débat « Pour préparer le jour d'après », ouvert dans le précédent numéro et que nous poursuivons dans celui-ci.

LOÏC DE BENTZMANN

(1) <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/le-coronavirus-leve-le-voile-sur-une-haine-de-soi-tres-francaise>.

Les maires : de l'urgence à la colère

En première ligne face au coronavirus, les maires de France n'ont pas eu la tâche facile et s'attendent à des lendemains budgétaires difficiles

Catégorie d'élus préférés des Français, les maires de France demeurent les dernières personnalités politiques dépositaires d'une vraie légitimité populaire. Ils ne sont pourtant pas épargnés par les tentations jacobines de la haute fonction publique, qui leur a imposé une double tutelle, ces dernières années : la métropolisation (qui les prive de certains domaines de compétence au profit d'entités supra-communales) et la reconcentration (qui les prive de moyens financiers sur injonctions des préfets et de Bercy). C'est conscient de cette situation qu'il faut analyser leur rôle essentiel lors de la crise provoquée par l'irruption du coronavirus Covid-19 en Europe.

Le confinement a été décrété par l'exécutif concomitamment avec le premier tour des élections municipales, décalant l'organisation du second tour qui devait se dérouler la semaine suivante. Les conseils municipaux élus dès le premier tour ont dû patienter durant deux mois avant d'être installés, faisant ainsi cohabiter dans nombre de communes des maires en puissance et des édiles sortants. Une cohabitation qui a parfois été difficilement vécue par les nouveaux entrants. Certains maires avaient même anticipé leur départ et vidé leurs bureaux, leurs proches collaborateurs ayant eux-mêmes pris d'autres engagements.

Les maires en première ligne. La plupart des maires se sont ainsi retrouvés dans l'obligation de faire fonctionner des administrations dont les agents municipaux étaient placés en télétravail pour tout ce qui ne relevait pas des activités de première nécessité (collecte des ordures ménagères par exemple). Les élus eux-mêmes étaient, pour beaucoup d'entre eux, confinés, tout comme leurs cabinets. À Paris, si l'on voulait accéder aux mairies d'arrondissements, on trouvait porte close, comme dans les hôtels de ville de banlieue parisienne et de province. Avec leurs directeurs généraux des services les maires ont dû gérer une intendance qui ne suivait pas toujours.

Les enfants des personnels hospitaliers ou relevant des forces de sécurité ont dû être, coûte que coûte, accueillis au sein des écoles maternelles et élémentaires, dont l'entretien relève des communes (nettoyage, mesures de sécurité, restauration scolaire...). Il a fallu aménager en urgence les bâtiments. Puis, accueillir les enfants des parents qui le souhaitaient, dans le cadre de la première phase de déconfinement, au lendemain du 15 mai.

Beaucoup de budgets municipaux pour l'exercice 2020 n'étaient pas encore vo-



tés au moment du premier tour des élections municipales : une habitude élégante permettant à un éventuel successeur d'avoir de réelles marges de manœuvre dès le début de la mandature. Seules des autorisations de verser des subventions récurrentes et de payer les factures liées au fonctionnement courant des mairies sont alors votées au préalable. Les budgets communaux 2020 ne seront donc votés cette année qu'au moins de juin ou juillet, ce qui aura des conséquences importantes sur la commande publique à travers les sections d'investissement de ces finances municipales. Ce n'est pas du tout négligeable, loin de là, tant les communes pèsent dans les investissements publics : équipements sportifs, scolaires, sociaux, associatifs...

L'autre crainte budgétaire majeure des maires est la diminution sensible de leurs recettes : entrées de stades et piscines, cantines scolaires, redevances de terrasses des commerçants, mutations immobilières en baisse... Un décrochage qui aura des conséquences certaines sur les politiques de redistribution sociale locale (via les centres communaux d'action sociale par exemple). Dans un contexte de reconcentration de la fiscalité locale (par la suppression entamée de la taxe d'habitation), les maires devront choisir entre aider les plus pauvres et taxer plus lourdement les propriétaires, en augmentant les taxes frontières qui

pèsent majoritairement sur les classes moyennes. Ils pourraient, de même, décaler dans le temps la réalisation de certains grands projets, privant ainsi la vie économique locale de milliards d'euros d'investissements publics. L'avenir des municipalités participe donc pleinement de celui de la relance économique française.

Inquiétudes et colère. Une autre peur commence à sourdre parmi les élus locaux : celle d'une accélération du déclin des centres urbains des petites et moyennes villes de beaucoup de régions. On connaît le phénomène : fermeture des commerces, dégradation de l'habitat, création d'îlots de pauvreté. Certains maires avaient beaucoup investi dans la redynamisation des cœurs de villes ; le confinement et la chute annoncée de la consommation, tout comme le recours aux plateformes d'achats en ligne pourraient remettre ce travail en question dans nombres de communes. Un tiers des restaurants et hôtels pourraient ne pas rouvrir, notamment au détriment de la restauration traditionnelle. La France périphérique, une fois de plus, paiera le prix fort. Les optimistes rétorqueront que le flux de néo-ruraux pratiquant le télétravail compensera un peu les choses. Encore faut-il que l'équipement numérique et les liaisons ferroviaires soient au rendez-vous !

Certains maires et élus locaux, touchés par le coronavirus dans l'exercice de leurs fonctions, ont payé de leur vie leur engagement au service de leurs concitoyens. Pourtant les maires de France et les autres élus locaux n'ont pas reçu toute l'attention qu'ils méritaient de la part du gouvernement. Dans les territoires, ce sont les préfets qui se sont vu allouer des moyens humains supplémentaires. Loin de faire confiance et d'appliquer le vieux principe de subsidiarité, l'État continue d'observer nos collectivités locales comme des enfants mineurs qu'il faut ne pas trop émanciper. À l'heure où nous vivons une crise de la démocratie représentative ouverte par l'affaiblissement de la représentation nationale bicamérale, c'est un jeu dangereux. Or, pendant la crise, les auditeurs et téléspectateurs auront plus entendu le secrétaire d'État au Tourisme Jean-Baptiste Lemoyne que le ministre en charge des collectivités territoriales, Jacqueline Gourault. Il y a fort à parier que les élus locaux, maires en tête auront leur rôle à jouer dans la contestation sociale qui pourrait bien éclater en France à la rentrée. ■

JÉRÔME BESNARD.

Vent nouveau sur la Tamise

Nous sommes tous d'accord. Boris Johnson est nul. Preuve en est qu'il est arrivé à mener à son terme la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, un crime contre l'Histoire et qu'en plus il ne sait pas se coiffer. Et d'ailleurs n'a-t-il pas lui-même été atteint par le Covid 19 ?

Bien ! Après le rappel des sornettes habituelles, revenons un peu au fond de l'affaire. Certes, ce n'est pas parce que le Premier ministre britannique a su déjouer les chausse-trappes placés sur sa route lors des négociations sur le Brexit qu'il est infaillible. Face à la crise du coronavirus en effet, le gouvernement britannique a mené une politique erratique n'hésitant pas à virer de bord à 180° et à renoncer à une politique d'immunité collective jamais vraiment reconnue au profit d'une politique de confinement cette fois-ci clairement revendiquée et assumée. Mais est-il bien le seul dans cette situation ? Ne connaissez-vous pas un pays respectable dont les autorités ont commencé par affirmer que les masques ne servaient à rien avant de se demander si elles ne devraient pas en imposer le port au moins dans les transports en commun ? Ça ne vous dit vraiment rien ? En fait, avant de donner des leçons nous pourrions peut-être balayer devant notre



porte. Et si Boris Johnson ne s'associe pas aux commandes européennes de respirateurs, c'est pour se tourner vers des entreprises britanniques, qui ont adapté leur outil industriel pour en produire, telle McLaren. Où est le crime ?

Or, comme l'a fait remarquer Denis MacShane, ancien ministre des affaires européennes britannique du gouvernement Blair dans *L'Obs*, le 7 avril dernier, la politique des conservateurs actuels marque une rupture de la droite britannique avec le thatcherisme. L'heure est aux investissements dans les services publics et notamment dans celui de la santé (NHS) auquel le Premier ministre britannique a

rendu hommage. Certes, depuis 300 ans, le parti conservateur a su faire preuve de plasticité. Au début du XX^e siècle, il a introduit dans les salons les militants issus des couches sociales inférieures dans des *tea parties* comme l'observait avec curiosité Moseï Ostrogorski. Après la Seconde Guerre mondiale, Churchill a continué la politique d'État-Providence initiée par les travaillistes en 1945. Boris Johnson s'inscrit dans cette lignée. Cynisme bourgeois ? Peut-être, mais n'est-ce pas préférable à la vallée des têtes creuses où se vautre complaisamment la droite française ? La promesse d'investissements massifs dans le système de santé, les loge-

ments, les transports au prix de la dette est même qualifiée de socialiste par Denis MacShane. Redoutable défi pour Keir Starmer et le parti travailliste qui vont devoir eux aussi redéfinir leur doctrine. Soyons juste. Blair lui-même avait investi un temps dans les services publics et David Cameron partiellement remis en cause la privatisation des chemins de fer. Johnson donne au phénomène plus d'ampleur. Cela aurait-il été possible au sein de l'UE ? En définitive, le Coronavirus est un révélateur. L'ère Thatcher est terminée. ■

MARC SEVRIEN.

Les Faits majeurs

■ **Algérie.** – Coup de froid diplomatique ! L'ambassadeur d'Algérie à Paris, Salah Leboudoua, a été subitement rappelé par son gouvernement, le 27 mai, après la diffusion, la veille, de deux documentaires par les chaînes françaises LCP et France 5. Les autorités algériennes considèrent ces films consacrés au Hirak, le mouvement révolutionnaire populaire qui a conduit au départ de Bouteflika début 2019, comme des « attaques contre le peuple algérien et ses institutions ».

■ **États-Unis.** – Minneapolis (Minnesota) et plusieurs grandes villes américaines, dont la capitale Washington, ont été secouées par des émeutes en réaction à la mort de George Floyd, un afro-américain étouffé lors d'une intervention policière. Les images du martyr de cet homme de 46 ans, interpellé pour l'usage d'un faux billet, ont été filmées et diffusées sur les réseaux sociaux, provoquant horreur et indignation. La famille de la victime et les manifestants contestent l'autopsie officielle, qui n'a pas retenu l'étouffement comme cause du décès.

■ **Suède.** – Le gouvernement conduit par le social-démocrate Stefan Löfven est sous le feu des critiques de parlementaires, de médecins et de simples citoyens. Le refus délibéré de décréter un confinement, malgré la propagation du Covid, et le choix de poursuivre les activités économiques se traduisent par un fiasco sanitaire. Le royaume scandinave présente depuis la mi-mai l'un des taux de mortalité les plus élevés au monde. Sont désormais recensés 4 400 morts pour une population de 10,3 millions d'habitants, les premières victimes étant les personnes âgées en maison de retraite.

Voix étrangères

■ **OMC : le coup de grâce ?** La presse suisse romande est la seule à avoir attaché une relative importance à la démission surprise du directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Roberto Azevedo. Dans une visio-conférence, le 14 mai, le Brésilien a en effet jeté l'éponge, un an avant la fin de son mandat. Alléguant des raisons personnelles, il a néanmoins ajouté : « Je suis convaincu que cette décision sert au mieux les intérêts de cette organisation. » En quoi ? La presse suisse rappelle que, depuis le 11 décembre 2019, son institution la plus opérationnelle, l'Organe de règlement des différends, est bloquée, faute de juges en appel, les États-Unis ayant refusé toute nomination. Puis vint le coronavirus. La Conférence ministérielle annuelle, prévue du 8 au 11 juin au Kazakhstan, qui devait initier la sélection d'un nou-

veau directeur général, a dû être repoussée à mi-2021. Azevedo n'avait pourtant pas craint de livrer cet aveu : « Il faut profiter de ce temps maintenant alors que notre organisation est pratiquement à l'arrêt en raison de la pandémie » (sic). Aveu d'échec donc, que la perspective de sa succession ne va pas arranger.

La presse suisse romande, qui reflète l'inquiétude de la métropole genevoise de perdre deux de ses fleurons internationaux, l'OMC et l'OMS, réserve une place de premier plan à Hamid Mamdouh, un candidat qui s'était déclaré au quotidien *Le Temps* dès le 4 février 2020, donc avant la pandémie et la démission d'Azevedo, mais à la veille du 33^e sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, les 9 et 10 février. Sommet qui devait rechercher une candidature africaine commune, puisque le tour doit théoriquement revenir en 2021 à l'Afrique.

Le quotidien économique ro-

mand, *L'Agefi*, publie, dans son édition du 19 mai, une longue interview de Mamdouh qui a aussitôt réactivé sa campagne : il s'y prévaut du soutien du président sortant de l'UA, l'égyptien Al-Sissi. Il est en effet égyptien, mais, comme le signale le quotidien valaisan, *Le Nouvelliste*, il possède également la nationalité suisse : « Un Genevois est sur les rangs ». Il habite en effet les bords du Léman depuis 35 ans et a effectué toute sa carrière au GATT puis à l'OMC, jusqu'à sa retraite en 2017. Mamdouh pense être le mieux placé pour réformer l'organisation de l'intérieur. Politiquement, il compte sur l'Union européenne et sur la Suisse. Mais rien n'est encore fait : trois autres Africains seront sans doute sur les rangs, dont le vice-président de l'OMC, un Nigérian, et le dépôt des candidatures ne s'achèvera que le 8 juillet. À Washington, voudrait-on peser sur la sélection ? Ou refermer le clou sur le cercueil de l'OMC ?

YLM.

La pandémie de Covid-19 explose sur le continent sud-américain. Elle met à nu une dégradation continue, prélude à une déstabilisation quasi-générale.

Viva la muerte

PAR YVES LA MARCK.



Les scènes évoquent un génocide africain : amas de cadavres dans les rues de Guayaquil (seconde ville de l'Équateur), fosses communes, immenses cimetières improvisés au Nordeste brésilien. L'Amérique latine s'illustre avec les pires images habituellement prises en Afrique centrale ou en Syrie. La mort règne. Mais ne règne-t-elle pas depuis bien plus longtemps que l'émergence de ce virus ? Combien de morts chaque année au Mexique avec les cartels de la drogue ? Combien de victimes au Brésil de la criminalité ordinaire (plus de 60 000) ? La seule diminution observée de la mortalité violente l'a été en Colombie, depuis la paix signée avec les Farc en 2016. Le Venezuela semble échapper à l'épidémie mais il est admis que plus de 5000 personnes y ont été tuées en 2018 par les forces de sécurité. Quatre millions de vénézuéliens (13% de la population) s'étaient réfugiés en Colombie. La liste n'est pas exhaustive. Cette familiarité avec l'homicide, l'incertitude du lendemain, l'absence de choix pour les jeunes entre tuer ou être tué, ont poussé de plus en plus d'habitants à vouloir émigrer. Les pourcentages égalent désormais ceux d'Afrique et du Moyen-Orient : presque un Sud-américain sur trois souhaite partir (contre seulement un sur cinq en 2010).

Partir mais pour où ? L'Amérique du nord ? On se souvient des colonnes traversant le Mexique, venues d'au moins trois États d'Amérique centrale. Le Costa Rica, modèle de démocratie pacifique, et le Panama, plate-forme de l'exportation chinoise, faisaient exception, tout en affichant aujourd'hui des résultats diamétralement opposés en termes de mortalité due au virus, 10 décès d'un côté, 300 de l'autre. L'explosion de la pandémie au nord a réfréné les aspirations. Les mouvements de population se sont inversés avec un différentiel spectaculaire de mortalité entre la Californie et les États mexicains limitrophes.

L'Europe n'est encore qu'une lointaine hypothèse, quoique non négligeable pour l'Espagne (on rappellera ici, parmi les morts du Coronavirus, l'écrivain opposant chilien Luis Sepúlveda, le 16 avril). Sans l'exutoire de l'émigration, le chaudron tropical risque l'implosion. La contestation sociale qui avait déjà atteint des proportions inédites en 2019, notamment au Chili, devrait être décuplée à l'issue de l'épidémie. En sens inverse, les régimes populistes devraient adopter des formes ouvertement autoritaires, sans égard aux tendances ou aux programmes.

Le retour des dictatures. Le Brésil, confronté à une perte de contrôle de la pandémie par Jair Bolsonaro (mille morts par jour désor-

mais – 23 000 au 24 mai soit plus de la moitié des décès de l'hémisphère sud) pourrait basculer vers une dictature semi-militaire. On y célèbre la période militaire de 1964 à 1984. On y parle sans vergogne de dissoudre la Cour suprême et le Congrès. Tout est à craindre si la première statuait bientôt en faveur de la levée des condamnations de l'ex-président Lula, lui rendant ses droits politiques.

L'évolution brésilienne est suivie de près en Bolivie voisine, en état d'apesanteur depuis la mise à l'écart du président Evo Morales en octobre dernier. Les élections ont été reportées plusieurs fois par la présidence interimaire exercée par l'opposition de droite. Idem au Paraguay, pays dont on parle peu, autre voisin du Brésil, et qui, depuis plus d'un an, a, comme président élu, le fils du secrétaire personnel du dictateur Stroessner (1954-1989), auquel il a rendu hommage.

Le petit Salvador présente un autre exemple – peut-être monté en épingle pour équilibrer le risque brésilien – Najib Buteke, d'origine palestinienne, issu du front de gauche Farabundo Martí, (en référence au mouvement révolutionnaire qui avait mené une longue guerre civile jusqu'à l'accord de paix de 1992) avant qu'il ne crée son propre parti fondé sur son charisme personnel, élu en juin 2019, à 38 ans, a profité de la pandémie pour imposer des mesures radicales de contrôle de la population (avec un taux d'adhésion de 80%).

Les pouvoirs intermédiaires, issus d'élections souvent contestées, – les présidents équatorien et péruvien n'étaient que des

vice-présidents promus par disqualification des présidents élus –, sont trop faibles dans des régimes de séparation des pouvoirs à l'américaine où les Congrès, refuges d'intérêts privés, à majorités changeantes, sont incontournables.

Indifférence états-unienne. Quatre pays restent gagnants dans la lutte contre la pandémie : outre le Costa-Rica en Amérique centrale, Cuba, l'Argentine et l'Uruguay. Cuba recueille les fruits de sa formation médicale qui lui a permis d'exporter jusqu'à 50 000 médecins dans le cadre de la solidarité internationaliste. Un des premiers actes de Bolsonaro avait été de renvoyer les quelques 8000 médecins cubains qui exerçaient au Brésil. Certains restés sur place ont été réemployés pour faire face à l'urgence sanitaire. Cuba a dépêché des médecins jusqu'au Portugal, en Lombardie et même à Andorre. Au 23 mai on ne relevait que 81 décès dans l'île castriste (contre 560 en République dominicaine, cosmopolite et laxiste).

Les quelques 450 décès déclarés en Argentine accusent d'autant les 23 000 au Brésil à la même date (24 mai), même en rapportant ces chiffres à la population (un contre cinq). Cuba comme l'Argentine sont pourtant confrontés à des conditions économiques et financières extrêmement contraintes. Buenos-Aires est en défaut de paiement sur sa dette. Cuba reste soumis à des sanctions réintroduites par Trump après qu'Obama les a (en partie) levées.

Laissées à elles-mêmes, les républiques centre et sud-américaines vont à la dérive. Washington a lâché du lest et est en voie bientôt de larguer les amarres. Obama n'en avait jamais fait une priorité de ses deux mandats. Cuba fut une exception de politique intérieure américaine. Trump n'y situe aucun de ses intérêts, sauf sa tour à Panama City – chroniquement déficitaire. La pitoyable équipée des mercenaires au Venezuela, début mai, n'est qu'une illustration de ce laisser-aller. Le péril chinois ? Il le traite par le mépris comme lors de son refus de tout accord de libre-échange Asie-Pacifique. Ses priorités sont ailleurs : son secrétaire d'État Mike Pompeo lors d'une réunion du Conseil de l'Arctique en Finlande en mai 2019 l'a avoué : « *Les voies maritimes de l'Arctique pourraient devenir les Suez et Panama du XXI^e siècle* » ! Bref, le Groenland avant le Panama !

Dans mon précédent article (*Royaliste* n°1190), la formule « *dé-sino-mondialisation* » doit être attribuée à Jean-Yves Heurtebise, professeur à l'université de Taïpeh.

Projet, programme, plan d'action

Partis et mouvements ont déjà ou vont présenter leurs propositions pour faire face à la crise. La Nouvelle Action royaliste élabore, quant à elle, ses idées directrices depuis quarante ans lors de ses congrès annuels. L'ensemble forme un fort volume (1) qu'elle veut actualiser et préciser en vue du « jour d'après ».

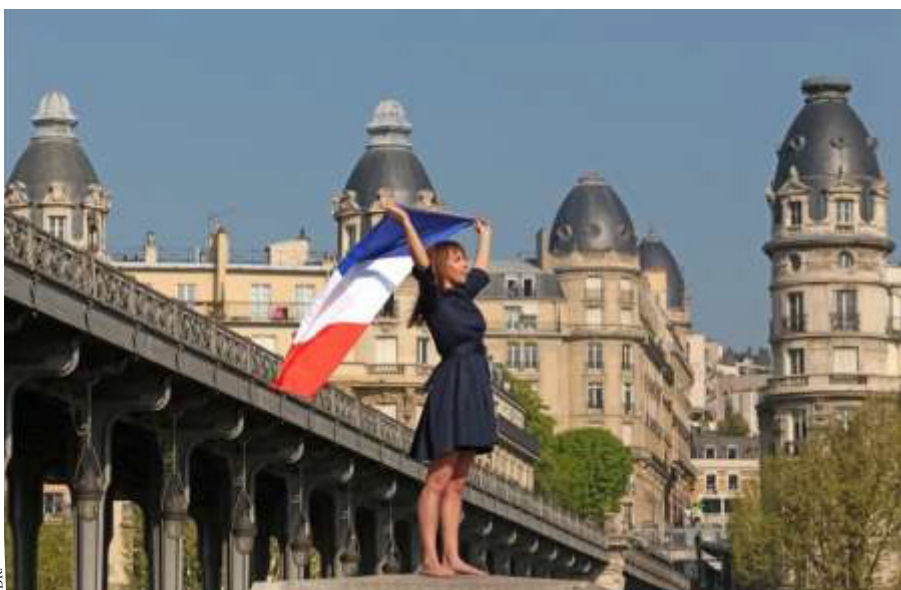
Ce « jour » ne commencera pas avec la fin de la pandémie, mais au moment où des citoyens suffisamment nombreux s'uniront au sein d'une force politique nouvelle pour battre l'oligarchie. Il faudra alors qu'ils se donnent un projet, un programme et un plan d'action. La NAR souhaite apporter sa contribution au travail collectif en explicitant ses méthodes, ses analyses et ses propositions.

Quant aux méthodes, il faut, par exemple, cesser de rejouer l'histoire passée. Nous ne sommes pas à la veille de la bataille de Valmy : la Révolution française est accomplie. Nous ne sommes pas l'Armée des ombres et nous n'avons pas à reconstituer, sans prendre le moindre risque, le CNR : les Allemands ont été chassés, la France a été libérée. Nous n'avons pas à refaire les Trente glorieuses : les villes bombardées ont été reconstruites, le pays a été modernisé.

Cela veut dire qu'il faut toujours reprendre ses analyses selon le mouvement de l'histoire, y repérer les facteurs permanents et saisir les dialectiques à l'œuvre. En France, c'est l'État qui unit le royaume puis la nation. Mais la France moderne n'est pas compréhensible sans l'esprit qui préside à ses révolutions, politiques, industrielles, techniques.

Même si elles visent la rupture absolue, les révolutions reprennent et accomplissent des mouvements du passé autant qu'elles innovent. C'est selon nos principes constitutionnels et avec les moyens de l'État que nous pouvons reprendre notre souveraineté et accomplir de nouvelles transformations. Pour réaliser ces projets, nous préconisons un plan d'action selon trois axes :

1/ Rétablir la République, classiquement



définie comme le gouvernement qui vise l'intérêt général, contre l'oligarchie qui a établi la dictature des intérêts privés. Le débat sur les institutions demeurant confus, la NAR estime qu'il faut s'appuyer dans l'immédiat sur la Constitution de la V^e République sans perdre de vue la nécessité, à court terme, de rallonger la durée du mandat présidentiel et de faire élire le Sénat au suffrage universel et à la proportionnelle intégrale.

2/ Donner droit à l'exigence populaire de souveraineté en sortant des traités « européens » et du commandement intégré de l'Otan, dès lors que les Français se seront prononcés par référendum.

3/ Donner droit à l'exigence de justice sociale en annulant toutes les réformes régressives adoptées depuis dix ans.

4/ Donner droit à l'exigence populaire de démocratie, en simplifiant les procédures référendaires – à commencer par celle du Référendum d'Initiative Parlementaire – et en donnant aux citoyens la possibilité de participer aux décisions.

Nous présentons ici les dix propositions qui esquissent un programme de gouvernement et nous les soumettons au débat dans un souci de mise en œuvre effective des principes communs. Depuis plusieurs décennies, un travail considérable a été accompli par des chercheurs de toutes disciplines : philosophie de la République, théorie de la souveraineté, travail sur l'économie politique, analyse de la modernité... Il faut maintenant montrer, au fil d'une réflexion commune, comment il est possible de réorganiser l'administration d'État, d'adapter l'armée aux nouveaux impératifs de la défense du territoire national, de rénover le modèle français de planification indicative, de protéger l'économie nationale, d'utiliser la monnaie pour le développement, d'organiser l'économie circulaire, d'associer les États du continent européen, de concevoir le rôle de la France dans les rapports de force mondiaux. ■

BERTRAND RENOUVIN.

(1). Ce recueil des motions de congrès peut être adressé en format PDF à nos lecteurs sur simple demande.

Les royalistes ouvrent le débat

Que le « monde d'après » ne ressemble pas au « monde d'avant » : telle est l'idée générale qui a présidé à l'élaboration de ce cahier.

Les propositions avancées dans le présent cahier spécial de *Royaliste*, en s'appuyant sur nos motions de congrès, et les analyses qui l'ont été dans le précédent numéro, sont destinées à alimenter une réflexion sur le « monde d'après »... dans ses différentes composantes politiques, économiques, sociales et écologiques, ainsi que dans ses dimensions nationales, européennes et internationales.

Dès l'automne, nous les ferons vivre et nous chercherons à les approfondir, à les amender et à les compléter en les confrontant – à travers le dialogue le plus large, le plus ouvert et le plus franc possible – aux chercheurs de toutes disciplines, aux

personnes engagées en politique, dans le monde syndical, environnemental, associatif et dans la vie économique de notre pays.

Nous le ferons sans tabou, mais avec un impératif : que les personnalités ou les organisations consultées partagent avec nous la même ambition et la même volonté de bâtir le « monde d'après » en rupture avec la mondialisation ultralibérale.

Cette enquête pourrait se poursuivre par la publication, à l'occasion du 50^e anniversaire de la NAR en avril prochain, d'un manifeste destiné à jeter les bases d'un nouveau pacte social soucieux du bien commun. Et – faisons un rêve ! – déboucher sur l'organisation d'un colloque. ■

Dix mesures pour le jour d'après

Après avoir, dans notre numéro précédent, dressé le constat de faillite de notre modèle de développement, nous présentons, ici, une série de propositions issues de cinquante années de réflexion et d'actions, adaptées à la catastrophe sanitaire, économique et sociale. Chacune d'entre elles sera soumise à un débat que nous souhaitons le plus large possible afin de préparer le programme de la NAR pour le jour d'après.

1. – Tirer rapidement le bilan de la pandémie et identifier les mesures correctives à prendre.

La pandémie a révélé l'incapacité de nos gouvernants, focalisés sur le court terme et uniquement préoccupés par des considérations budgétaires, à anticiper la crise. Il en a résulté une série d'improvisations dans la stratégie à adopter pour prémunir les Français de ses conséquences sanitaires, économiques et sociales. La question des masques en constitue l'emblème, mais elle n'est pas la seule. Citons aussi la gestion de notre système de santé, la fermeture des lits d'hôpitaux, notre solidarité défaillante à l'égard des personnes âgées reléguées dans des Ehpad gérés par des organismes davantage soucieux de rentabilité financière que des personnes qui leur sont confiées. Il nous appartiendra, en même temps que la sortie de crise, de mettre en place des commissions parlementaires afin de d'établir les responsabilités. Non pour dénoncer à la vindicte populaire d'inutiles boucs émissaires, mais pour comprendre ce qui s'est réellement passé et prendre les mesures qui s'imposent et éviter que cela se reproduise lors de la prochaine catastrophe.

2. – Remettre à niveau notre système sanitaire et sécuriser ses moyens.

L'état de crise provoqué par l'épidémie de Covid 19 a confirmé de manière tragique la justesse des revendications des personnels de santé qui alertaient depuis des mois l'opinion et l'exécutif sur la paupérisation de notre système hospitalier. On vient de voir que l'argent ne manque pas. Le pouvoir devra abandonner les politiques d'austérité imposées depuis plusieurs décennies et rompre avec l'idée de gérer les hôpitaux comme des entreprises. Il devra affecter les moyens in-



dispensables à la reconstruction de l'hôpital public, pivot d'un système sanitaire solide et solidaire. Cela passe par des investissements massifs dans les équipements nécessaires et par des recrutements correspondant aux besoins des établissements. Afin de pérenniser cet effort indispensable pour assurer notre sécurité sanitaire, il conviendra d'imaginer une sorte de « règle d'or » sanitaire à laquelle ne pourront pas déroger les lois de finance.

3. – Adopter un plan qui permette à la France de recouvrer sa souveraineté sanitaire et industrielle.

La pénurie de masques, de respirateurs artificiels, d'équipements de protection et de gel a révélé aux thuriféraires du libre échangeisme et de la mondialisation les conséquences du sacrifice de notre indépendance industrielle. Les timides efforts faits pour répondre aux besoins en produisant dans l'urgence sur le sol national ne doivent pas se cantonner à la situation de crise. L'État devra encourager la production en France de

tout ce qui concerne la santé (matériels et équipements mais aussi molécules), soutenir les entreprises, en créer pour pallier les carences de l'initiative privée et nationaliser si nécessaire. Les marchés publics ne devront plus être attribués aux moins disant. Il faudra taxer les importations et même les interdire si elles ne respectent pas nos normes sociales et environnementales. Nous devons élaborer un vaste plan pour la santé qui oriente et coordonne la production, en assure son implantation harmonieuse sur l'ensemble du territoire.

4. Exercer un contrôle sanitaire strict des frontières de la France.

En supprimant toute surveillance à ses frontières nationales, en s'en remettant aux accords de Schengen, la France a vécu sur une illusion, celle de d'un contrôle aux frontières externes de l'Europe, que personne n'est, en réalité, capable de faire respecter. Avec la pandémie, la plupart des grands pays – Chine, États-Unis, Russie – ont immédiatement fermé l'accès à leur territoire. En

Europe, les États du nord et de l'est ont agi de façon tout aussi pragmatique, avec des effets certains sur le nombre des victimes de la crise sanitaire. Le gouvernement français est intervenu, hélas, trop tardivement, en restant prisonnier de son idéologie européiste. Or, la crise sanitaire que nous connaissons n'est pas terminée, d'autres peuvent survenir dans un avenir proche. La sécurité des populations n'est plus compatible avec le libre-échangeisme débridé, tel que nous l'avons connu. Il faudra revenir à un contrôle plus rigoureux, de nos frontières nationales.

5. – Davantage valoriser les professions et les classes sociales qui sont essentielles à la vie du pays.

Soignants salariés ou libéraux, policiers, pompiers, routiers, agriculteurs, personnels du commerce, agents publics... tous ont fait leur devoir, parfois dans les pires situations d'impréparation et de risques. Or, la plupart d'entre eux vivent de métiers peu valorisés, au regard du service qu'ils rendent à la nation.

Quelques primes, quelques discours ne suffiront pas pour réparer ces injustices. Il faudra ouvrir dès l'été un « Grenelle » de ces professions, revoir les rémunérations, sécuriser les statuts, en créer de nouveaux, comme dans le domaine trop précaire de l'aide aux personnes. Et, dans le même temps, donner aux professions de santé, aux associations d'usagers et aux élus locaux qui les soutiennent, le droit de participer plus largement aux décisions, de peser sur les budgets et les moyens, si l'on veut éviter de revivre à l'avenir les conséquences de tant de mauvaises décisions et de dérives bureaucratiques.

6. – S'affranchir de la technocratie et favoriser la participation. Tirons les leçons des dysfonctionnements de l'État ayant conduit au désarmement sanitaire de notre pays. La gestion de futures épidémies requiert une organisation spécifique, une administration de mission dotée d'un pouvoir de décision et de contrôle pour l'efficacité de son action. Ses fonctionnaires seront les agents d'une politique définie par l'exécutif avec la collaboration du Parlement. Les collectivités décentralisées seront associées à sa conception et à sa mise en oeuvre. Les personnels des établissements de santé devront aussi participer à tous les niveaux. Une crise sanitaire justifie des décisions dérogeant du droit commun et des restrictions aux libertés. Si elles sont prises en toute transparence par des politiques responsables, exécutées par des fonctionnaires loyaux connaissant le cadre précis de leur mission, elles seront acceptées avec confiance par nos compatriotes devenus des citoyens actifs.

7. – S'engager sans tarder dans un autre modèle de développement, en restaurant « l'État providence » et en s'appuyant sur un nouveau processus de planification. Depuis qu'il s'est imposé comme modèle de développement, le capitalisme financier gouverne la sphère sociale et la biosphère qu'il menace toutes deux de destruction. Pour inverser la donne, il conviendra de renouer avec les fonde-

ments de la planification à la française. Les plans successifs – dont la délibération sera ouverte à la participation citoyenne à l'échelon national et régional – devront être centrés sur le passage d'une économie productiviste à une économie soucieuse du social et de l'environnement. Il faudra également reconstituer des entreprises publiques dans des secteurs stratégiques, nationaliser le crédit pour favoriser le financement public de la transition écologique, concevoir de nouveaux indicateurs de croissance pour tenir compte du bien-être. Sur le plan social, la situation requiert une mise à plat de notre système de protection sociale – non pour le détruire, mais pour réfléchir à la création de nouveaux risques (notamment la dépendance) – et une refonte de son financement.

8. – Sortir de l'euro et construire une autre Europe, une confédération d'États nations libres. L'opposition entre pays du nord et du sud de l'Union Européenne (UE) révèle une nouvelle fois que la construction d'un ensemble politique donnant la priorité à l'activité économique, lorsqu'elle s'inspire du dogme « libéral », porte en elle la division et la violence – d'abord sociale. La monnaie unique, soumise aux critères de l'idéologie libérale et aux injonctions allemandes, conduit à une impasse. Une redéfinition des objectifs fondamentaux de l'UE s'impose donc. Parce que l'identité européenne repose sur les nations qui la constituent, il faudra partir de cette réalité et assurer, par la médiation étatique, la liberté et l'égalité des citoyens. Parce que le fédéralisme est illusoire, il faudra donner à l'organisation politique de l'Europe une structure confédérale qui permettra d'associer l'ensemble des peuples, dans une même perspective de reconstruction. L'actuel Conseil européen devra être le centre d'impulsion de cette Confédération européenne.

9. – Fédérer les nations pour lutter contre le désordre mondial et proposer un nouveau cadre de coopération internationale. Nous sommes

rentrés depuis quelques années dans un nouvel ordre mondial largement multipolaire où la rivalité sino-américaine joue un rôle majeur mais pas exclusif. Nous sommes confrontés à des enjeux climatiques, écologiques et de santé publique de dimension planétaire. Attachée à la coopération internationale, la NAR entend que la France s'oppose à toute politique hégémonique. Si la France n'a pas d'ennemi, elle a cependant des intérêts à défendre sur tous les continents et océans, une souveraineté à préserver. C'est pourquoi elle devra s'engager dans une politique de coopération à différentes échelles, mondiales et régionales tant sur le plan culturel, économique que politique. Elle devra se doter d'un outil militaire adapté à ses missions, reposant sur une dissuasion nucléaire préservée, un outil militaire modernisé et renforcé, un jeu d'alliances repensé.

10. – Se rassembler autour d'un programme clair pour le jour d'après. Déclenchée par la pandémie, la crise économique et sociale aura pendant des années des conséquences catastrophiques dans le monde entier. Partout, les classes dirigeantes se mobilisent pour obtenir un retour à la normale qui leur permettrait de préserver leurs profits et privilèges. Face à ces forces conservatrices, aucune solution n'est à espérer des formations politiques qui ont structuré pendant des décennies notre paysage politique. Les diatribes xénophobes et sécuritaires du Rassemblement national ne peuvent tenir lieu de politique économique et sociale ; la planification écologique selon la France insoumise suppose les institutions politiques solides qui sont récusées en faveur d'une hypothétique « VI^e République ». La Nouvelle Action royaliste milite pour un rassemblement de type nouveau, associant les courants de pensée et les mouvements qui veulent la souveraineté de la nation, la mobilisation de l'économie nationale et la planification démocratique de la transition écologique selon un impératif général de justice sociale.

Nos références

François Perroux : « Nous savons à peu près concrètement de quoi il s'agit, depuis que nous connaissons scientifiquement les faims qui tenaillent plus de la moitié des hommes et les malnutritions qui éprouvent encore des multitudes, même dans les pays les plus riches et les plus développés. L'échec de l'économie est patent si l'homme entre vraiment en ligne de compte ; les succès apparents de l'économie marchande tirent leur origine de la concentration et de la rétention des fruits de l'effort économique au bénéfice d'individus et de nations privilégiés : ces succès se célèbrent au moyen de comptabilités humainement et économiquement trompeuses. » (*La Coexistence pacifique*, PUF, 1959)

Charles de Gaulle : « [Mon plan] vise à attribuer aux travailleurs, dans l'économie nationale, des responsabilités qui rehaussent de beaucoup le rôle d'instruments où ils étaient, jusqu'alors, confinés. Qu'ils soient associés à la marche des entreprises, que leur travail y ait les mêmes droits que détient le capital, que leur rémunération soit liée, comme le revenu des actionnaires, aux résultats de l'exploitation, c'est à quoi je projette d'aboutir. » (*Mémoires de Guerre*, Le Salut 1944-1946, Plon, 1959)

René Passet : « La loi marchande doit se soumettre aux impératifs fondamentaux de la personne et de la nature [...] Une économie dont la croissance s'effectue au prix de la destruction des milieux naturels et humains qui la portent ne se développe pas mais s'autodétruit. Le respect des normes de reproduction de la nature et de la société constitue la condition minimale d'un développement qui se veut durable (...) Il revient évidemment à chaque nation d'imposer – par sa législation interne – le respect de ces normes aux entreprises fonctionnant sur son territoire. Et il revient à la collectivité internationale d'harmoniser ces législations, autour de normes communes, aux niveaux de protection les plus élevés possible. » (*Eloge du mondialisme par un « anti » présumé*, Fayard, 2001.)

Nos engagements : pourquoi ? comment ?



DR.

La Nouvelle Action royaliste se distingue de tous les autres partis et mouvements politiques sur un point majeur : la réalisation de son projet implique sa disparition. Ceci pour une simple raison : l'institution de la monarchie royale éteint le royalisme. De fait, il n'y a pas de parti royaliste dans les monarchies instituées, car l'autorité arbitrale doit être par définition indépendante de tous les partis et que la symbolique royale de l'unité et de la continuité vaut pour l'ensemble de la nation.

La NAR s'efforce de présenter aux Français les principes de la monarchie royale afin de préparer la transformation institutionnelle qu'elle estime nécessaire. Ce projet explicitement royaliste ne lui fait pas oublier que le pouvoir politique n'est jamais une fin, mais seulement le moyen de satisfaire, autant que possible, aux exigences communes de justice et de

liberté. C'est selon ces exigences que la NAR est engagée dans les combats du moment et de l'époque.

Favoriser le rassemblement des Français. Les engagements de la NAR sont bien entendu décidés en fonction du projet politique d'ensemble – nous refusons les choix opportunistes – et selon une ligne qui puise profondément dans l'histoire. Notre mouvement se situe dans la tradition du « parti des Politiques », qui a voulu sortir la France des Guerres de religion, en rassemblant les Français sur une conception moderne de la République alors incarnée par l'État royal, seul capable de refaire l'unité et d'assurer l'indépendance du royaume.

C'est cette idée de rassemblement qui a inspiré le général de Gaulle et c'est avec les mouvements d'inspiration gaullienne que la Nouvelle Action royaliste a mené la

plupart de ses campagnes : campagne contre le « libéralisme avancé » giscardien aux côtés du mouvement de Michel Jobert, jonction avec les gaullistes de gauche pour tenter de former une quatrième composante de la majorité présidentielle après la victoire de François Mitterrand en 1981... C'est dans la perspective d'un rassemblement, par-delà la gauche et la droite, que nous avons rejoint le Pôle républicain et participé à la campagne de Jean-Pierre Chevènement en 2002. C'est dans cette même perspective que nous soutenons aujourd'hui les initiatives inspirées par les principes de souveraineté et de justice sociale.

Le principe d'indépendance nationale a conduit la NAR à refuser l'allégeance aux États-Unis comme à l'Union soviétique au temps de la Guerre froide, puis à dénoncer les bombardements de la Yougoslavie en 1999, la réintégration de la France dans le commandement de l'Otan en 2008 ainsi que les opérations menées sous l'égide des États-Unis en Afghanistan et au Moyen-Orient.

Souveraineté nationale et justice sociale. Parce qu'elle définit la nation française comme l'œuvre conjointe de l'histoire et du droit par le moyen de l'État, la NAR récuse toute conception ethnique de la nation et rejette

tous les discours de guerre civile. Elle a par conséquent lutté contre la renaissance de l'idéologie raciste dans les années 1970, participé aux campagnes contre la xénophobie dans les années 1980 et continue de militer pour le respect du droit du sol. Neutre sur le plan religieux, la NAR combat toutes les partis et groupements religieux qui voudraient porter atteinte au principe de laïcité.

Le principe fondamental de justice conduit la NAR à soutenir les mouvements politiques et syndicaux qui s'opposent à la dislocation du système français de protection sociale, à la liquidation des entreprises publiques et à la désindustrialisation. La NAR a participé aux actions contre les privatisations après 1986, aux manifestations contre le Contrat première embauche en 2006 et contre la réforme des retraites de 2010. Récemment, la NAR s'est engagée contre la loi El Khomri en 2016, contre les ordonnances sociales en 2017, contre la réforme du système des retraites en 2019 et 2020.

Dans le moment présent, la NAR participe aux réflexions et aux actions qui visent à reconstruire l'économie nationale et à recomposer la société française, dans la perspective d'un rassemblement des citoyens décidés à militer pour l'indépendance nationale et en faveur d'une plus grande justice sociale. ■

Qu'est-ce que la NAR ?

■ **Un mouvement royaliste** - La Nouvelle Action royaliste est un mouvement politique qui rassemble des hommes et des femmes autour d'une même fidélité à la Maison de France et à son chef, le comte de Paris et d'un même projet : l'instauration d'une monarchie démocratique et parlementaire. Alors que le chef de l'État est actuellement l'élus d'un camp contre un autre camp, au risque de l'arbitraire et de divisions accrues entre les Français, la royauté en France renforcerait l'unité de la nation dans le respect de la liberté de chacun, assurerait l'indépendance nationale, garantirait la continuité

de l'État et instituerait un arbitrage qui est la condition première de la justice sociale.

■ **Des citoyens engagés dans la France d'aujourd'hui.** – Les royalistes de la NAR sont des citoyens à part entière qui participent à la vie politique du pays dans tous les domaines et aux niveaux les plus divers : élections nationales ou locales, mandats syndicaux, participation à la vie universitaire, associative, économique dans leurs régions. Ils viennent de tous les horizons politiques : non seulement du royalisme traditionnel, mais aussi du gaullisme, du socialisme... Des adhérents de tous âges et de toutes catégories sociales travaillent ensemble au sein de la NAR.

■ **Une communauté ouverte et vivante.** Les royalistes de la NAR poursuivent un travail permanent de réflexion, mené dans un souci constant de dialogue avec les diverses familles intellectuelles et politiques du pays. Chaque mercredi, ils organisent des conférences avec les principaux intellectuels français. Ils élisent leurs représentants dans les instances statutaires du mouvement et, au cours de chacun de leurs congrès annuels, travaillent sur des propositions concrètes qui prennent la forme de motions, votées démocratiquement.

■ **Prenez contact !** – Venez vous renseigner, échanger avec nous, nous faire part de vos questions sur le projet de la NAR.

Nous contacter

■ **Vous pouvez nous écrire :**
La Nouvelle Action Royaliste,
Bloc C - BAL 13, 36-38 rue
Sibuet- 75012 Paris.

■ **Nous contacter par téléphone ou par mail :**
Téléphone : 06 43 11 36 90
Site NAR : <http://nouvelle-action-royaliste.fr/>
Courriel : lejournal@nouvelle-action-royaliste.fr

■ **Dialoguer avec nous sur Facebook :**
La Nouvelle Action Royaliste

■ **Ou sur notre compte twitter :**
[@NARoyaliste1](https://twitter.com/NARoyaliste1) Twitter



par Gérard Leclerc

Le siècle du populisme

Il y a deux ans, je confiais ma perplexité sur l'état d'esprit de Pierre Rosanvallon. Son essai intitulé *Notre histoire intellectuelle et politique, 1968-2018* m'avait intéressé, mais sa conclusion m'avait laissé sur ma faim. J'avais le sentiment que cet analyste distingué en sciences politiques se trouvait dans une impasse. Inspirateur de la deuxième gauche, le tournant accompli par François Mitterrand en 1983, ne pouvait que correspondre à son attente. La social-démocratie devait forcément se couler dans la logique de la mondialisation et de la nouvelle configuration économique qui en résultait. Mais en chemin, les idéaux de la gauche s'étaient envolés. Et il n'y avait même plus de perspective de reconquête du pouvoir, faute d'une réflexion à la mesure des nouveaux défis d'une société en crise. Pierre Rosanvallon a pris acte de cette situation, et son nouvel essai consacré au populisme constitue un exercice talentueux pour comprendre le phénomène et commencer à entreprendre un projet alternatif. J'ai été fortement intéressé par l'analyse, comme il y a deux ans, mais je reste aussi perplexe sur le projet alternatif esquissé par l'auteur.

On retrouve toutes les qualités de l'historien des idées, avec sa faculté de problématisation, et l'on apprend beaucoup, notamment sur les précédents historiques qui annoncent ce dont nous sommes témoins aujourd'hui. Le livre découvre des aspects originaux sur l'essence du phénomène, dont l'anatomie est restituée. J'ai été notamment sensible à ce qui est dit et rappelé sur ce qu'il convient d'appeler les apories de la démocratie, la recherche d'un peuple introuvable et la difficulté infinie pour ce peuple à s'approprier le pouvoir. On oscille toujours entre la volonté générale de Jean-Jacques Rousseau et le système représentatif, de type libéral, avec le risque de confiscation du pouvoir par une oligarchie intermédiaire. Là-dessus, Rosanvallon est inégalable. Autant le citer : « *Il y a des moments et des lieux où le peuple au singulier et en force, est présent avec évidence. Il se manifeste alors sous les espèces d'une foule électrisée par une même exaspération, comme il y a peu de temps sur les places Tahrir au Caire ou Maidan à Kiev, ou plus près de nous, dans les rues d'Alger ou de Hong Kong. "Mais comment inscrire dans la durée" ce peuple-événement qui s'est imposé dans les rues et sur les places avec son évidence physique et morale ?* »

Bien que l'auteur n'en parle pas, on pense à nos gilets jaunes, même si leurs manifestations ont été plus dispersées que celles évoquées. Mais elles posent le même genre de problème : « *Comment passer d'une démocratie appréhendée comme une religion à une démocratie pensée comme une forme de société et un véritable régime ?* » C'est exactement la question qui se pose aujourd'hui et à laquelle tente de répondre le populisme. Reconnaissons à Rosanvallon le mérite de ne pas traiter en polémiste la révolte qui se déploie en France et en tant d'autres pays. Là où d'autres ne se font pas faute de dénoncer un nouveau fascisme, lui préfère aborder l'analyse le plus froidement possible. Sans doute, craint-il l'apparition de régimes autoritaires, ceux qu'il désigne comme des « *démocraties* », ce néologisme qui met en tension une forme qui reste démocratique et un régime qui s'approche de la dictature. Tel est le cas, selon lui, de la Hongrie de Viktor Orban.

Il y a toutefois une carence dans cette analyse, dont l'auteur convient d'ailleurs aisément. Comme il ne s'estime pas économiste, il laisse de côté, du moins pour l'essentiel, ce qui est tout de même à l'origine de ce siècle du populisme. Il s'agit de la mondialisation, avec la reconfiguration générale de l'économie de la planète, la division internationale du travail, la financiarisation généralisée. Là-dessus, Rosanvallon ne nous apprend rien, et nous sommes contraints d'aller chercher ailleurs tout ce qui concerne la sociologie d'une France qui se divise entre ses métropoles avec ses banlieues et la France périphérique, victime de la dynamique des flux économiques. La révolte des gilets jaunes n'a pas d'autres explications. Et si elle s'est traduite par quelques revendications politiques et institutionnelles, c'est l'économie qui rend compte avant tout de son origine, et c'est l'économie qui devra répondre à ses requêtes fondamentales, parce que le désordre établi provient de l'injustice provoquée par des rapports de force, où l'oligarchie écrase les périphéries.

La critique qu'adresse Rosanvallon aux propositions des Gilets jaunes est en un certain sens trop facile. Le recours aux référendums d'initiative populaire ne saurait constituer la réponse adéquate sur le terrain politique. Ce qui est proposé en fait d'élargissement du contrôle populaire des décisions du pouvoir est à considérer. Cependant la confiance accordée aux instances de nature juridique pour encadrer ce même pouvoir correspond à une conviction de fond. Je me pose toutefois une question à leur propos. Ne sont-elles pas elles-mêmes les lieux privilégiés d'une idéologie que l'on pourrait appeler progressiste ? Ce terme n'est pas forcément à prendre péjorativement, mais il rend compte d'un domaine de convictions sur lequel l'analyste se montre bien discret. Les institutions représentatives ne correspondent pas seulement à une cartographie sociale, sur laquelle il y aurait beaucoup à dire. Notre Parlement est en décalage scandaleux par rapport aux forces vives du pays. Mais les familles intellectuelles sont toujours bien présentes, même si elles subissent aussi des métamorphoses. On a le sentiment que Rosanvallon laisse de côté les clivages qui opposent les conservateurs et les progressistes. Lui-même est solidement établi dans ce qu'il considère être le camp du progrès. Mais justement le siècle du populisme oblige à reconsidérer complètement ce progrès qui a dominé les idéologies des deux siècles précédents. ■

Pierre Rosanvallon
Le siècle du populisme
Histoire, théorie, critique
Editions du Seuil

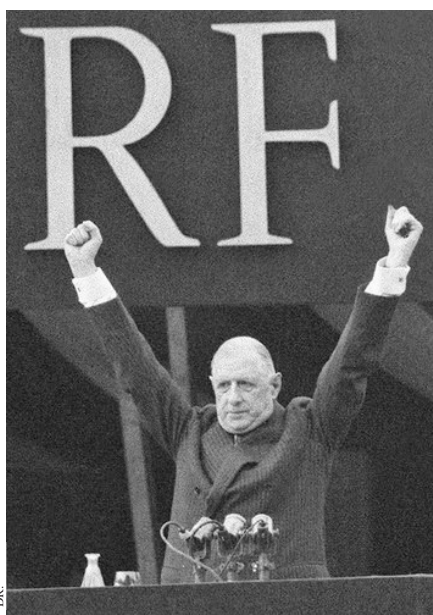


Une candidature de rassemblement est-elle possible en 2022 ?

Rien n'a germé sur le champ de ruines laissé dans le paysage politique après les élections de 2017. Les partis de l'opposition restent fragilisés par un manque de structuration, de leadership ou de ligne clairement définie. De son côté, Emmanuel Macron prétend craindre une candidature « populiste » fédératrice.

La chronique de Solenn de Royer publiée dans l'édition du *Monde* des 23-24 mai 2020 n'est pas passée inaperçue. Le lecteur y apprend que les conseillers de l'Élysée scrutent de très près les personnalités « antisystèmes » à l'extérieur du jeu politique, avec la peur de voir l'une d'elles se lancer dans la course à la magistrature suprême en 2022, unifiant les « populistes ». Ce scénario, imaginé par les auteurs de la série *Baron Noir*, est donc pris au sérieux par l'entourage du chef de l'État, qui livre une liste de candidats aussi disparate que douteuse : Éric Zemmour, Didier Raoult, Cyril Hanouna, Jean-Marie Bigard ou même Élise Lucet... Emmanuel Macron, dont le succès fulgurant tient au rassemblement des européistes et libéraux débarrassés du clivage droite/gauche, juge infiniment préoccupant que ses adversaires puissent suivre la voie qu'il a lui-même tracée... Rien pourtant, dans l'état actuel du jeu politique, ne permet de considérer comme probable cette hypothèse. Mais puisqu'elle effraie au sommet de l'État, il n'est pas inutile d'en envisager les conditions et les limites.

Qui ? – Au contraire d'un très hypothétique candidat issu de la société civile, les ténors des partis d'opposition possèdent l'avantage de jouir d'une exposition médiatique et des moyens financiers et militants de faire campagne. Mais ils souffrent de la difficulté de mobiliser au-delà de leur camp. Il est loisible de prêter à Baroin ou Bertrand une capacité de rallier la droite républicaine, de siphonner en grande partie de l'électorat LREM, voire de rogner au centre gauche. Une telle candidature suppléerait celle du président sortant et ne représenterait donc pas une alternative politique *stricto sensu*. De son côté, Marine Le Pen devrait rester, à l'image du RN, un repoussoir suffisant pour assurer la victoire du candidat de l'oligarchie. À gauche, les velléités de rassemblement hors FI, énième illusion de faire revivre la « gauche plurielle » de 1997, vont se heurter à la question du leadership, puisque aucune figure parmi les Jadot, Faure et autre Brossat n'émerge naturellement. Du côté de la FI, l'expérience Mélenchon 2017 constitue un solide précédent de candidature de rassemblement, ayant exercé un fort pouvoir d'attraction sur toute la gauche et sur une partie des souverainistes de l'autre rive. Mais l'intérêt que portent un Ruffin (prêt à « ramasser le drapeau ») ou un Montebourg (dont les ambitions font peu de doutes) à



l'élection 2022 montre qu'il y a là aussi concurrence des prétendants.

Avec quelles idées ? – Rassembler les Français hostiles à la politique menée par l'actuelle majorité implique de faire le bon diagnostic des attentes du pays. Le rejet d'Emmanuel Macron est en grande partie un rejet de sa personne, de son style. Malgré les conséquences dévastatrices des politiques menées, les Français adhèrent encore majoritairement au discours économique dominant (crainte de la dette, nécessité de réduire les dépenses publiques, croyance en la supériorité de la gestion privée...). Un rassemblement pourrait prendre, en termes de contenu, deux formes. La première serait conformiste ; elle validerait au moins en partie les pré-supposés de la pensée économico-sociale de ces quarante dernières années. Ce serait la candidature de substitution à Macron, celle que pourrait incarner un cadre du centre-droit ou du centre-gauche. La seconde serait de rupture ; plus compliquée, plus ambitieuse, elle nécessiterait de mener au préalable une guerre idéologique⁽¹⁾, pour promouvoir une ligne souverainiste, laïque, interventionniste, sincèrement écologique. Cette ligne avait été peu ou prou celle que s'était choisi Jean-Luc Mélenchon lors de la brillante campagne 2017. L'éjection des figures souverainistes de la FI dès 2018 compromet la réitération de cette stratégie qui avait porté son candidat à 19 % des suffrages exprimés.

Sur quel modèle ? – L'élection présidentielle au suffrage universel a été théorisée par le général de Gaulle comme vecteur du rassemblement des Français, au-delà des lignes partisans, autour d'une personnalité en surplomb. Dans les faits, cette logique n'a pas entièrement prévalu, le scrutin uninominal à deux tours entérinant la bipolarité. Jusqu'en 2017, était élu le candidat qui parvenait le mieux à rassembler son propre camp, rarement très au-delà. L'éclatement partisan remet au centre du jeu la nécessité de fédérer des intérêts disparates. La France ne manque pas dans son histoire de figures de rassembleur, à la fois élitaires et populaires, conservatrices et révolutionnaires. Celles de Charles de Gaulle et de Louis-Napoléon Bonaparte, forts de la légitimité historique attachée à leur personne ou à leur nom, ont réussi. L'échec du général Boulanger, porteur improbable, entre 1886 et 1889, des espoirs contradictoires de royalistes, de républicains et de bonapartistes souligne la crainte que suscite un candidat rassembleur pour ses adversaires (qui n'ont eu de cesse de vouloir l'écarter par tout moyen). Boulanger, qui renonce à prendre le pouvoir au moment où les conditions d'un coup d'État semblaient réunies, échoue de n'avoir pas répondu à l'attente intransigeante de ses soutiens. Dans l'Europe actuelle, le destin d'un mouvement antisystème comme le M5S italien apporte lui aussi son lot d'enseignements. Il lui aura fallu attendre presque dix ans, depuis sa fondation par l'humoriste Beppe Grillo, pour arriver en tête des suffrages lors des législatives de 2018. Sa stratégie de captation d'électeurs de tous horizons sur le discredit de la démocratie représentative, la corruption des vieux partis, l'euro-scepticisme, l'émergence des nouvelles technologies et des préoccupations environnementales a fini par ébranler le discours hégémonique des élites ordo-libérales. Quoique le régime institutionnel italien soit bien différent du nôtre, le M5S a prouvé qu'il était possible de bousculer les élites et de s'emparer du pouvoir à moyenne échéance. Mais la désillusion a succédé à l'espoir. En quelques mois, le M5S a perdu la confiance de la majeure partie de ses électeurs. Pour qui y parviendrait en amont, rassembler au-delà d'un scrutin est un autre défi plus ardu encore. ■

CASIMIR MAZET.

(1). Voir *Royaliste* n° 1184, p. 8.

Lydia, Anna et la grammaire de la beauté

Il y a plus de dix ans, Jean-Claude Milner, dans des lignes effroyablement pertinentes, dénonçait dans le stalinisme l'acmé d'une stratégie de réification du monde humain : « *Staline, sans doute en pleine conscience de ce qu'il faisait, a choisi de tout transformer en choses : la politique, l'histoire, les hommes, Staline lui-même. Le règne absolu des choses, il l'appelait la mort ; il affirmait qu'à la fin il n'y a qu'elle qui gagne. D'où il suit que celui qui veut à la fois vivre et gagner doit mettre à mort tous les autres. Staline avait pris au sérieux le gouvernement des choses ; il conclut que ce gouvernement ne mène pas à la vie heureuse, mais à l'indifférence d'un monde sans vie. Il choisit de faire naître un tel monde.* » (1).

Comment respirer, aimer, simplement exister au quotidien, quand des hordes de bureaucrates analphabètes, de petits commissaires politiques du néant tentent de forclorre l'histoire humaine sur fond de matérialisme grossier ? Sans doute en essayant de redonner aux mots de la tribu leur vérité existentielle, leur charge d'émotion vraie, face à l'impérialisme des âmes mortes. Dans ces moments tragiques où l'on se prend légitimement à douter de tout, voire même



La poétesse Anna Akhmatova (1889-1966)

de sa propre voix, la grande littérature – et encore plus la poésie – est l'ultime recours pour faire émerger un chant de résistance capable, ne fût-ce qu'à la marge, d'ébranler la passion triste et mortifère des bourreaux.

Cette volonté de faire surgir à chaque instant, dans la douleur des jours saccagés, des vies ramenées à la nudité de l'horreur totalitaire, une grammaire éthique du refus, elle est au cœur des extraordinaires *Entretiens avec Anna Akhmatova* de Lydia Tchoukovskaïa, publiés récemment aux éditions Le Bruit du temps. Qu'est-ce qui nous émeut le plus dans ce journal de bord d'une dissidence douce, parfois un peu grise, sinon l'entêtement de deux êtres

qui, dans la nuit froide du mensonge et de l'oubli programmé, bâtissent les petites stratégies, les minuscules chemins de traverse d'une liberté précaire, osant enfin nommer le monde dans ses battements de cœur éternels ?

On y voit – ou, plutôt, on y saisit quasi physiquement à l'œuvre – une Anna Akhmatova, sans doute la plus grande poétesse russe de tous les temps, s'avancant sans faillir vers son accomplissement intime, en refaisant de la langue russe l'outil merveilleux de tous les possibles. On vibre au tressaillement de son être profond lorsque, nuit d'insomnie après nuit d'insomnie, sans cesse obligée de naviguer dans un océan de persécutions minables et ubuesques,

elle forge cette parole musicale et charnelle, soucieuse de subvertir l'esprit nihiliste du temps. Bien qu'elle ne partage pas tous ses goûts esthétiques et ses emportements, notamment au moment de la soi-disant déstalinisation, sa grande amie et complice Lydia donne d'elle, un portrait où la finesse sensible le dispute sans cesse à la lucidité triste.

Bien sûr, et cela est trop humain, cette relation privilégiée, nourrie de discussions littéraires d'une rare intensité, ne fut point exempte de petits orages et d'incompréhensions liés en grande partie à la difficulté – c'est un pur euphémisme ! – de sentir et de vibrer comme une personne humaine normale, dans un pays martyrisé où la déshérence du sens avait pris le pouvoir. Mais Lydia et Anna, unies pour l'éternité dans notre mémoire bouleversée, auront su, métaphore après métaphore, dans une ponctuation de larmes retenues, préserver l'essentiel en donnant à la beauté souveraine le pouvoir d'éclore au cœur des ténèbres du Rien totalitaire. ■

PHILIPPE ARONDEL.

(1). Jean-Claude Milner, *La politique des choses*, Verdier.

Lydia Tchoukovskaïa, *Entretiens avec Anna Akhmatova*, Le Bruit du Temps, 2019.

Histoire

■ **Un grand seigneur anticonformiste.** - Le prince de Bourbon, plus connu sous son titre de comte de Clermont, appartient à l'illustre famille des Condé, branche cadette des Bourbons qui remonte à 1546 (Louis Ier de Bourbon fut en effet le frère d'Antoine de Bourbon, père du roi Henri IV). Fils cadet du prince Louis III de Bourbon, il est l'arrière-petit-fils du Grand Condé.

Né à Versailles, Louis est, durant son enfance, le compagnon de jeux de son cousin Louis XV. Prince du sang, élevé dans la proximité du pouvoir royal, il est prêt à assumer sa charge, car il est, un temps, le troisième dans l'ordre de succession à la couronne. D'abord destiné à l'état religieux, il prend la charge d'abbé commendataire de plusieurs abbayes, dont celle de Saint Germain des Prés, à Paris. Puis, il poursuit la tradition militaire de sa famille en s'engageant dans les cam-

pagnes de Louis XV, avec un certain succès au moment de la Guerre de Succession d'Autriche en 1740, puis comme commandant en chef de l'armée de Bohême, lors de la Guerre de Sept Ans.

Esprit pétri de culture, Clermont installe une Académie en son hôtel du Petit Luxembourg, avant de devenir l'organisateur de fêtes au château de Berny, où il entretient une troupe d'acteurs et de musiciens, se faisant ainsi le précurseur des festivals modernes. Il est l'ami de Voltaire et manifeste, dans sa pensée et son action, un état d'esprit et un comportement en décalage avec son état, ce qui en fait un homme des Lumières.

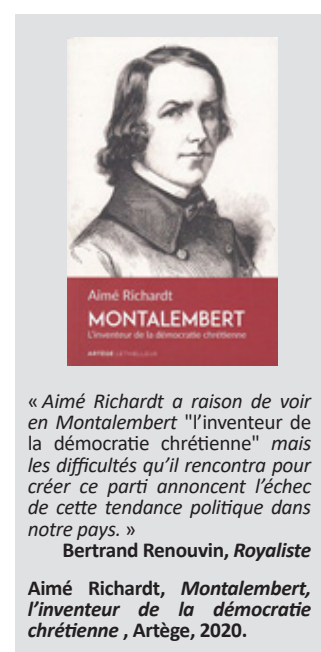
C'est dans ce climat philosophique qu'il est « *initié aux mystères et privilèges de la franc-maçonnerie* » comme beaucoup de princes, nobles et bourgeois de son temps, alors que cette société se répand comme une traînée de poudre au royaume des lys, après son intro-

duction par l'entourage de Jacques II Stuart lors de son exil à Saint Germain en Laye. Ici, comme à l'Académie française, où il est élu, il fait l'expérience de l'égalité et de la fraternité au sein de confréries en rupture avec la société d'ordres de l'Ancien Régime, qui préfigurent les révolutions à venir. Un des principaux mérites de l'ouvrage de Jean-Pierre Thomas est de réhabiliter le rôle, souvent méconnu ou dénigré, du comte de Clermont, comme deuxième grand-maître de la Grande Loge de France, avant que ne lui succède le duc de Chartres.

Alors que sa vie s'achève, Clermont fait, à nouveau, preuve de liberté d'esprit, en s'opposant, en 1771, au renvoi des parlements, sous le ministère Maupeou, ce qui lui interdit définitivement de paraître à la cour de Versailles. ■

MARC HEDELIN.

Jean-Pierre Thomas, *Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont*, ECD-D. 2019



« Aimé Richardt a raison de voir en Montalembert "l'inventeur de la démocratie chrétienne" mais les difficultés qu'il rencontra pour créer ce parti annoncent l'échec de cette tendance politique dans notre pays. »

Bertrand Renouvin, *Royaliste*

Aimé Richardt, *Montalembert, l'inventeur de la démocratie chrétienne*, Artège, 2020.

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (3)

Les fusillés de la place Balard

Pour l'équipe de *La Vérité française*, voici venu le temps de l'action, puis vient celui du drame : trahisons, exécutions, morts en déportation.

Les principaux membres de *La Vérité française* à Paris sont, outre Pierre Stumm et les deux membres fondateurs, Jean de Launoy et Julien Lafaye : Roland Coqueugniot (commerçant), Raymond Guet (administrateur principal de la Marine), Ernest Massip (commissaire principal de comptabilité à l'Administration centrale des finances), Jean Willoughby (capitaine de réserve), le poète Louis Mandin (secrétaire de rédaction au *Mercure de France*), le docteur Georges Holstein, les pères dominicains Joseph Guihaire et Rémy Chenault. Ces deux derniers sont les auteurs, dans *La Vérité française*, des textes dénonçant les lois antisémites d'octobre 1940. Avec l'aide du sous-prieur du couvent, ils fournissent d'ailleurs des faux papiers aux juifs, que les Sœurs de Sion protègent dans leur maison-mère, rue Notre-Dame-des-Champs.

La Vérité française devient un réseau-mouvement qui va s'activer en zone occupée. De Paris, il s'étend vers la banlieue et la province proche. Principalement à Soissons avec Daniel Douay (transporteur), Jean Vogel (fourreur), Émile Louys, Paul de Launoy (frère de Jean), Henri-Clotaire Descamps (capitaine de gendarmerie)... Les activités vont se diversifier. De l'édition du tract-journal et sa distribution, le mouvement passe à l'action : aide aux prisonniers de guerre anglais et français, passage entre les zones, cache de réfractaires, sabotages, organisation de dépôts d'armes (en particulier à Soissons), espionnage...

Une vraie diversité socio-professionnelle singularise les membres de *La Vérité Française*, composée d'industriels, d'artisans, de commerçants, d'employés, de fonctionnaires, tous hommes et femmes d'âge mûr, souvent pères et mères de famille. Plusieurs sont d'anciens combattants de la Grande Guerre. Beaucoup ont milité dans les mouvements de droite



La plaque commémorative des fusillés de la place Balard, lors d'une cérémonie du souvenir organisée par François-Marin Fleutot et la NAR.

d'avant-guerre et ils sont majoritairement anti-communistes. En rien l'image de déclassés, d'écervelés en quête d'aventures, de suppôts du Kominterm, que l'on présente dans la presse collaborationniste.

Comme le groupe Vildé-Lewitsky (1), infesté par le traître Albert Gaveau, comme Germaine Tillion (2) et le groupe France-Liberté, trahi par Robert Alesch, le groupe *La Vérité française* est dans la ligne de mire de la Geheime Feldpolizei (Abwehr). En août 1941, le jeune Belge Jacques Desoubrie (3), une ordure nazie chargée par les Allemands d'infiltrer les organisations de Résistance, se présentant comme évadé d'une prison allemande, rendra la famille de Jean Vogel à Soissons. Mis en relation avec le groupe parisien, il va rapidement faire son œuvre.

Le 25 novembre 1941, au moment où paraît le numéro 32 de *La Vérité française*, la police allemande passe à l'action, tant à Paris et sa banlieue qu'en province. Elle arrête, Jean et Paul de Launoy, Julien Lafaye, M. et Mme Willoughby, Ernest, Thérèse et Marie-José Massip, Roland Coqueugniot, Louis Mandin, Pierre Stumm, Raymond Guet, etc. Les Allemands effectuent une descente au couvent Saint-Jacques où ils interpellent les

RP Guihaire, Chenault, Desobry (prieur) et Chevignard (maître des novices). Puis, c'est le groupe de Soissons qui y passe. Plus de 80 résistants sont emprisonnés entre novembre et décembre 1941.

Les patriotes français sont embastillés à Fresnes et quelques-uns relâchés, comme le père Chevignard et Paul de Launoy. L'instruction menée exclusivement par les Allemands est gardée secrète. Lors du procès, les avocats français n'ont pas le droit de plaider et des défenseurs allemands sont désignés d'office. Le procès dure du 15 avril au 30 mai 1942, devant le tribunal militaire allemand de la rue Boissy-d'Anglas.

À l'issue du procès, Roland Coqueugniot, Lucien Douay, Jean de Launoy, Émile Louys, Pierre Stumm et Jean Vogel sont fusillés, le 27 octobre 1942 à 16 heures, au stand de tir de la place Balard à Paris. Les autres meurent en déportation. Le capitaine Henri-Clotaire Descamps et le RP Joseph Guihaire sont décapités au camp de Brandeburg le 5 décembre 1942. Au camp de Sonneburg, le Dr Paul Lafaye meurt le 15 mai 1944, Louis Mandin y est battu à mort, le 9 juin 1943, le RP Rémy Chenault y décède, le 15 juillet 1943, Georges Holstein, le 20 février 1944, Ernest Massip, décède

au camp de Buchenwald, le 14 mars 1945... ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : Maurice Dutheil de la Rochère.)

(1). Le 23 février 1942, Jules Andrieu, Georges Ithier, Anatole Lewitsky, Léon Nordmann, René Sénéchal, Boris Vildé et Pierre Walter sont fusillés au Mont Valérien.

(2). Germaine Tillion, née le 30 mai 1909, prend le train I.146 du 21 octobre 1943. Elle devient le n°24588 au camp de Ravensbrück. Elle est libérée le 23 avril 1945 par la Croix rouge. Sa mère Emilie Tillion, née le 19 février 1876, prend le train I. 175 du 31 janvier 1944. Elle devient le n°27294 au camp de Ravensbrück. Elle y décède le 2 mars 1945.

(3). Le traître Jacques Desoubrie (exécuté le 20 décembre 1949), outre *La Vérité française*, donne aux nazis une partie du réseau Hector, le groupe de Compiègne, Les Petits Ailes du nord, le groupe combat zone nord, l'O.C.M., les réseaux Comète, Picout, Hunter, Turma-Vengeance, Ceux de la Libération, etc.

Références :

■ Germaine Tillion, « Première résistance en zone occupée », dans la *Revue d'histoire de la Seconde guerre mondiale*, n° 30, avril 1958 (reproduit dans *Esprit*, février 2000).

■ Julien Blanc, *Au commencement de la Résistance, du côté du Musée de l'Homme*, Éditions du Seuil 2010.

■ Henri Noguères, Marcel Degliane, Jean-Louis Vigier, *Histoire de la Résistance en France, Tome 1 (juin 1940-Juin 1941), Tome 2 (Juillet 1941-Octobre 1942)*, Éditions Robert Laffont 1967-1969.

■ Claude Penetier, Jean-Pierre Besse, Thomas Poutry, Delphine Leneveu, *Les Fusillés 1940-1944*, Éditions de l'Atelier 2015.

■ Fabrice Grenard, *La traque des Résistants*, Éditions Tallandier, 2019.

■ Le journal *La Vérité française* : quelques exemplaires du journal sont consultables sur le site Gallica de la BNF : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb328877876/date.item>

Brèves royales

■ **Iran, le 10 mai** : Dix jeunes royalistes iraniens ont été condamnés à un siècle de prison pour activités « menaçant la sécurité nationale », selon le tribunal de la révolution islamique. Depuis le déclenchement des manifestations anti-gouvernementales en 2018, Téhéran accentue sa répression sur l'opposition royaliste qu'elle accuse d'être responsable du soulèvement et qui demeure interdite depuis la chute du shah.

■ **Cambodge, le 13 mai** : le conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères chinois Wang Yi été reçu par le roi Norodom Siha-moni du Cambodge, actuellement à Pékin pour un examen médical. Le roi a remercié la Chine d'avoir soutenu le Cambodge dans sa lutte contre Covid 19 et souhaité que les échanges d'expériences sur la prévention et le contrôle des épidémies se renforcent avec le pays de Mao.

■ **Espagne, le 14 mai** : Le roi Philippe VI est sous pression. Plusieurs voix s'élèvent pour que le roi émérite Juan Carlos soit expulsé de la maison royale, afin de sauver l'institution royale. Protégé par la constitution, le souverain refuse d'aller plus loin que les derniers décrets pris contre son père, accusé d'avoir touché des pots de vins des pétromonarchies à l'occasion de contrats négociés avec son pays. Une mesure pourtant nécessaire, selon certains experts, alors que les sondages montrent une progression de l'idée républicaine en Espagne.

■ **Serbie, le 16 mai** : Pour les élections législatives prévues en juin prochain, le député Zika Gojkovic du Mouvement monarchiste pour la restauration du royaume de Serbie se présentera avec le Front monarchiste du prince Vladimir Karageorgevitch et le Mouvement des monarchistes serbes, dans le cadre d'une coalition « Pour le royaume de Serbie ».

■ **Italie, 17 mai** : Président de la région Basilicate, Vito Bardi a officiellement invité le prince Charles de Bourbon-Siciles, prétendant au trône des Deux-Siciles, afin de le remercier pour le don important de masques anti-Covid 19 qu'il a fait distribuer, sous couvert de l'Ordre constantinien.

FREDERIC DE NATAL.

La Nouvelle Action royaliste

Notre souscription 2020

Le succès de notre souscription revêt, cette année, une importance toute particulière. Alors que la NAR et son journal ont retrouvé le chemin de la croissance, la double crise, sanitaire et économique, que nous traversons pourrait limiter nos ressources, compromettre nos projets, entraver notre développement.

Grâce au succès de la souscription de l'an dernier, nous avons pu procéder au renouvellement complet de la maquette de *Royaliste*. Nous avons profité du confinement pour tester une nouvelle formule sur 16 pages. Les effets de ces améliorations sont très positifs : nous enregistrons depuis six mois une forte progression du taux de réabonnement au journal, du nombre d'abonnés nouveaux, de notre visibilité sur les réseaux sociaux. Mais si l'envoi du journal sur 16 pages en version numérique n'a entraîné ni coût supplémentaire, ni surcharge de travail, il n'en est plus de même depuis que nous avons repris la diffusion papier. Nous avons impérativement besoin de votre aide pour franchir cette étape essentielle.

Nous avons également prévu de doter *Royaliste* d'un site internet dédié, pour réagir plus rapidement à l'actualité et améliorer encore notre présence sur la Toile. La réflexion est bien avancée et pourrait se concrétiser avant la fin de l'année. Nous projetons également de rénover nos locaux afin de mieux accueillir les invités des Mercredis de la NAR et de moderniser nos espaces de travail. Si nos finances ne nous le permettent pas, nous serons contraints de reporter ces projets.

La période est propice à l'action. Les crises économique, écologique et sociale que nous traversons, ravivées par la pandémie, déboucheront nécessairement sur des changements politiques. L'opinion publique y est sensible et la présence de plus en plus marquée du comte de Paris dans les médias nous encourage dans notre combat.

Le budget nécessaire pour poursuivre notre développement et préparer de nouvelles étapes s'élève à 12 000 euros. Pour relever ce défi, nous ne comptons que sur vous, certains que vous répondrez positivement à notre appel.

Pour souscrire, il vous suffit de faire un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « pour la souscription ». Il est aussi possible de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

Communiqué

Soutien au personnel des Ehpad.

■ Le nombre de morts dans les Ehpad représente la moitié des victimes de l'épidémie, avec 12 769 décès. Le groupe KORIAN, numéro un européen du secteur et propriété de compagnies d'assurances, de mutuelles et de fonds de pension, a enregistré 600 décès dans ses seuls établissements. Il fait l'objet de plusieurs plaintes pour « homicides involontaires et omission de porter secours à personnes en péril ». Sa gestion passée avait été plusieurs fois dénoncée comme privilégiant une course au profit mettant en danger la vie des résidents. Une grève vient d'être décidée contre la décision de sa direction de diminuer la prime promise à ses salariés de celle payée par l'État à tous les salariés des Ehpad. La NAR s'associe aux revendications des grévistes qui réclament la juste récompense des efforts qu'ils ont faits à un groupe qui réalise 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Plus largement, la NAR souligne l'urgence de reconsidérer le statut des Ehpad privés et de leurs personnels, au regard de la mission de service public qui justifie l'existence de ces structures.

Mercredis de la NAR

Compte tenu de la situation sanitaire, en Île-de-France, les conférences des Mercredis de la NAR ne reprendront pas avant le mois de septembre. Nous communiquerons à nos adhérents, sympathisants et lecteurs le nouveau calendrier de ces réunions, une fois que nos invités nous auront confirmé leur présence.

Dans l'attente de la reprise des Mercredis, nous offrons à nos lecteurs la possibilité de visionner chez eux l'ensemble des conférences enregistrées depuis juin 2017.

Il vous suffit de vous connecter à l'adresse « Les Mercredis de la NAR – YouTube ». et vous découvrirez 65 conférences représentant près de 130 heures d'émission.

À signaler

■ **Dynastie.** – Les n°15 et 16 de la *Lettre de Dynastie* sont parus. Au sommaire : un faiseur de roi russe, la présence du comte de Paris dans les médias. Découvrez ces numéros en vous connectant sur le site des « Archives royalistes » (<https://archivesroyalistes.org/-Dynastie->)

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur adjoint : C. Barret
Rédacteur en chef : N. Palumbo
Maquette/SR : E. Micheletti
Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Partitaire : 05 14 – G 84 801
ISSN 0151 – 5772
Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de Nouvelle Action Royaliste

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Le poids du passif

Emmanuel Macron a installé le 29 mai une commission d'économistes chargés de réfléchir aux « grands défis », constitués par le changement climatique, les inégalités et la démographie. Ils doivent ensuite « *présenter des recommandations pour rendre les politiques économiques plus efficaces* ». Quelle bonne idée !

Il est en effet plus qu'urgent de réfléchir mais l'orientation néolibérale de la commission que préside Jean Tirole pose d'emblée une question de méthode : est-il raisonnable d'attendre des propositions pertinentes d'experts qui se réfèrent presque tous à une théorie naufragée ? La réponse pourrait être positive si ces sommités prenaient au sérieux la nécessité, soulignée par Emmanuel Macron, de « *repenser nos dogmes économiques* ». Or il est permis de douter.

Comment se fait-il que le chef de l'école néo-libérale française, consacré par un prix Nobel d'économie, n'ait pas procédé à une révision de sa dogmatique après la crise de 2008 ? Comment se fait-il que ses compères n'aient pas vu que l'austérité ne permettait pas de rembourser la dette publique et de relancer l'activité, que les « réformes structurelles » provoquaient des catastrophes sociales, que le libre-échange et la libre circulation des capitaux étaient facteurs de désastres industriels, agricoles et financiers ? Plus lucide que Jean Tirole, Alain Minc confiait au *Figaro* du 25 août dernier son désarroi : qu'il s'agisse de la création monétaire, de l'inflation, des salaires, des taux d'intérêt, tout ce que le porte-parole du Grand capital avait considéré comme vérités intangibles était démenti par les faits !

Emmanuel Macron aurait composé tout autrement sa commission s'il avait lu l'ouvrage de David Cayla (1) et compris grâce à lui que l'école néoclassique « *s'avère sans doute utile pour comprendre certains phénomènes localisés ou certains comportements économiques* », mais qu'elle « *sera en revanche largement inadéquate pour appréhender un phénomène systémique, une crise globale...* ».

En mars, nous sommes entrés dans une crise globale face à laquelle les États doivent créer de la monnaie, subventionner des entreprises privées, payer une partie des salaires... Le débat ne porte ni sur « le marché », ni sur la prétendue « loi de l'offre et de la demande » ; il doit ou devrait concerner l'étendue et les modalités des interventions étatiques, sans oublier le contrôle démocratique de cette politique. Car le *demos* ne saurait être enfermé dans les figures idéales du Consommateur, du Producteur, de l'Épargnant... La crise sanitaire a une fois de plus montré ce que l'on constate dans toutes les crises : la société résiste

grâce au rôle protecteur de l'État et grâce au dévouement de citoyens généralement mal payés et méprisés. Ceci sans oublier qu'en période ordinaire le fonctionnement très partiel mais très violent du marché est compensé par les prestations sociales et par une administration bénévole de la misère qui mobilise des centaines de milliers de personnes.

Ces remarques ne permettent pas de cerner l'ampleur du problème auquel nous sommes confrontés. Souvent dénoncé comme le premier responsable de tous les maux qui nous frappent, Emmanuel Macron paie le prix de son égotisme. Il n'est pourtant que le dernier venu, dans la série des dirigeants qui ont accepté de subir les transformations du monde. L'apôtre de la *start up nation* a accepté cet héritage d'inertie, de compromissions et de démissions, caché sous la fable de l'ancien monde et d'un nouveau monde dont il serait le pionnier. Or le voici rattrapé par l'histoire et pris au piège : il voudrait faire du nouveau, alors qu'il incarne jusqu'à la caricature l'ancien monde et le refus obstiné des gens de sa caste de tirer les leçons des crises que nous avons connues depuis 1968.

La critique de la société de consommation a été étouffée par l'obsession du taux de croissance et le productivisme a prévalu sur l'inquiétude écologique. On a laissé se constituer le système de l'endettement privé et se développer le travail servile en prétendant lutter contre l'exclusion – alors que le système fonctionnait par l'exclusion. On nous a promis la prospérité par la mondialisation et le bonheur de vivre avec les nouvelles technologies, en traitant de ringards, de nationalistes, ceux qui dénonçaient les violences et les impasses suicidaires du monde qui est en train de s'effondrer...

Le cas de l'automobile est à cet égard tristement exemplaire. Le problème de la voiture individuelle et plus largement du transport routier est posé depuis la crise pétrolière de 1974. Malgré les accidents, la pollution, l'enlaidissement des villes et des paysages, on a continué à laisser faire les constructeurs et l'on se retrouve, quarante-six ans plus tard, avec le drame de Renault. Faute d'un plan de réorientation de l'industrie automobile en fonction de la baisse, nécessaire, de la circulation routière, on en est réduit à tenter un sauvetage, dans l'urgence, face à la révolte justifiée des salariés. Les erreurs et les fautes des classes dirigeantes, ce sont toujours les mêmes qui les paient. ■

(1) David Cayla, *L'économie du réel, Face aux modèles trompeurs*, Editions Deboek supérieur, 2018. Cf. *Royaliste* n° 1159, 14 janvier 2019.

Sommaire

Page 2 - L'Union européenne : trop lourde, trop lente.

– Les mains dans le cambouis bruxellois.

Page 3 – Les pièges de la loi Avia. – L'Écho du net.

Page 4 – Covid 19 : les maires, de l'urgence à la colère.

Page 5 – Vent nouveau sur la tamise. – Voix étrangères.

– Les Faits marquants.

Page 6 – La pandémie en Amérique latine.

Page 7 – Cahier spécial : projet, programme, plan d'action.

Pages 8 et 9 – Cahier spécial : propositions pour le jour d'après.

Page 10 – Cahier spécial : les engagements de la NAR.

Page 11 – Pierre Rosanvallon et le siècle des populismes.

Page 12 – Une candidature de rassemblement en 2022 ?

Page 13 – Anna Akhmatova. – Louis de Bourbon-Condé.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Les fusillés de la place Balard.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : le poids du passif.